



**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE DUPLESSIS**

**MUNICIPALITÉ DE BAIE-JOHAN-BEETZ**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, convoquée le deuxième jour du mois d'août deux mille vingt et un à 19 heures à la salle Phidélem-Harvey située au 20 rue Johan-Beetz.**

**Sont présents :** M. Martin Côté, maire

M. Clément Tanguay, conseiller, poste 1  
M. Luc Bourque, conseiller, poste 5  
M. Denis Harvey, conseiller, poste 6

**Sont absents :** M. Jacques Devost, conseiller, poste 3  
M. Serge Proulx, conseiller, poste 2  
M<sup>me</sup> Maryse Bourque, conseillère, poste 4

**Aussi présente :** Mme Myriam Lafleur, directrice générale secrétaire-trésorière

**1. Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par M. Martin Côté, maire de la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, à 20 h-52. Mme Myriam Lafleur fait fonction de secrétaire.

**2. Présences**

Constatation du quorum.

**3. Acceptation de l'ordre du jour**

Il est proposé par Luc Bourque, appuyé par Clément Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents, d'accepter l'ordre du jour tel que proposé :

1. Ouverture de la séance par M. le maire
2. Présences
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021
5. Acceptation des comptes
6. Résolution
  - a) Résolution 2021-08-02-01 concernant une entente tripartite
  - b) Résolution 2021-08-02-02 concernant le dépôt du rapport financier trimestriel et du budget révisé au 30 juin 2021
  - c) Résolution 2021-08-02-03 concernant l'autorisation à la MRC de Minganie de verser à la Municipalité de Baie-Johan-Beetz une partie du Fonds des travaux correcteurs du complexe hydroélectrique de la Romaine.
7. Affaires nouvelles
8. Période de questions
9. Levée de la séance

**4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021**

Il est proposé par Denis Harvey, appuyé par Luc Bourque et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021 soit adopté.

**5. Acceptation des comptes**

Il est proposé par Luc Bourque, appuyé par Clément Tanguay, et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents :

Que le Conseil municipal de Baie-Johan-Beetz accepte les comptes payés du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2021 pour un montant de 73 244.25\$;

Ces comptes ont été acquittés par la directrice générale, et moi, Myriam Lafleur, certifie sous mon serment d'office que nous avons les fonds nécessaires à la caisse populaire de Havre-Saint-Pierre pour payer ces montants dus.

M<sup>me</sup> Myriam Lafleur, directrice générale secrétaire-trésorière et greffière

## 6. Résolutions

### a) Résolution 2021-08-02-01 concernant une entente tripartite

Considérant que l'entreprise Dexter a déposé une demande de bail exclusif pour l'exploitation de substances minérales de surface au site de l'ancienne carrière-sablère, située à la sortie est du village;

Considérant que le projet de Dexter au lieu projeté ne rencontre pas les objectifs de planification de la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, notamment en lien avec son profil socio-économique et les attraits naturels qu'elle veut mettre en valeur;

Considérant que le site projeté a déjà été identifié pour un projet d'agriculture;

Considérant que la Municipalité de Baie-Johan-Beetz et la Coopérative de solidarité de Baie-Johan-Beetz comprennent bien l'importance pour la région d'avoir une carrière-sablère à proximité des villages sans toutefois en être trop près;

Par conséquent, il est proposé par Denis Harvey, appuyé par Clément Tanguay, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que la municipalité de Baie-Johan-Beetz désigne madame Myriam Lafleur, directrice générale, secrétaire-trésorière, et M. Martin Côté, maire comme personnes autorisées à agir en son nom et à signer tous les documents relatifs à l'entente mentionnée ci-dessus.

### b) Résolution 2021-08-02-02 concernant le dépôt du rapport financier trimestriel et du budget révisé au 30 juin 2021

Considérant la présentation et la lecture du budget révisé de même que de l'analyse financière des revenus et dépenses au 30 juin 2021 (article 176.4 du Code municipal) effectuée par madame Myriam Lafleur, directrice générale, secrétaire-trésorière;

Il est proposé par Clément Tanguay, appuyé par Luc Bourque et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Baie-Johan-Beetz accepte le dépôt du rapport financier trimestriel faisant état des revenus et dépenses couvrant la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2021;

Que le conseil accepte les modifications proposées au budget en cours.

### c) Résolution 2021-08-02-03 concernant l'autorisation à la MRC de Minganie de verser à la Municipalité de Baie-Johan-Beetz une partie du Fonds des travaux correcteurs du complexe hydroélectrique de la Romaine.

Attendu que le fonds des travaux correcteurs est créé pour pallier aux impacts démographiques sur le territoire urbanisé de la municipalité;

Par conséquent, il est proposé par Denis Harvey, appuyé par Luc Bourque et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:

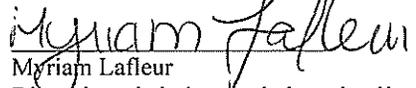
Que le conseil municipal de Baie-Johan-Beetz autorise la MRC de Minganie à procéder au versement à la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, du montant de 17 279.72\$ pour couvrir les dépenses autorisées des factures ayant trait au développement résidentiel, à même une partie du Fonds des travaux correcteurs du complexe hydroélectrique de la rivière Romaine.

7. **Affaires nouvelles** -

8. **Période de question**

9. **Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 34.

  
Myriam Lafleur  
Directrice générale, secrétaire-trésorière

  
Martin Côté  
Maire <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.

**Municipalité de Baie-Johan-Beetz**

Dépenses du 1er au 31 juillet 2021

Fournisseurs	Description	Montant
Assurance municipale	Avenant Camping	28.34 \$
Assurances La Capitale	Assurance collective (employeurs/employés)	1 059.95 \$
Cablo CKNA	Internet salle juin et juillet	241.44 \$
Coop BJB	Subvention juillet	2 000.00 \$
Coop BJB	divers mai et juin (piles, essences, savon etc)	267.75 \$
Environex	juin	397.81 \$
Fonds FTQ/La Capitale	REER (employeur/employés)	1 065.28 \$
Hydro-Québec	Aqueduc	798.33 \$
	Garage	644.47 \$
	Egout	207.52 \$
	Salle Phidélem-Harvey	449.29 \$
	Accueil	152.56 \$
	EVP	69.81 \$
	Batiment multi	2 685.42 \$
Jomphe express	Transport chlore	279.99 \$
Marc Bilodeau	Stationnement quétachou + chemin camping	20 695.50 \$
Ministère des finances	Bail quai lac salé	80.48 \$
Ministère des finances	Bail camps de la Gaine	81.72 \$
MRC de Minganie	Divers	2 243.96 \$
Myriam Lafleur	Déplacement HSP notaire + sécurité incendie	73.60 \$
MNP(deloitte)	Déclaration de revenu et vérification rapport du maire	546.13 \$
Notaire Brigitte-Viviane Lévesque	Achat lot 5356356	8 959.09 \$
Performance Rimouski	Marche pour loader	152.79 \$
Postes Canada	Test eau et timbres	243.83 \$
Revenu Québec	Remise gouvernementale provinciale juin	5 393.29 \$
Revenu Canada	Remise gouvernementale fédéral avril-juin	5 022.59 \$
Rigmrem	Mensuel	1 580.00 \$
RTC	Cable ethernet salle	39.55 \$
Salaires nets	juillet	16 072.35 \$
Stantec	Dossier développement résidentiel	1 711.41 \$
<b>TOTAL</b>		<b>73 244.25 \$</b>